Un effort immense

Al-Jumhuriya, 26 mai 1962.

Oui, en vérité — voici un effort immense que le président de la République a déployé pour établir cette œuvre splendide qu'il nomme la Charte nationale.

Et je ne sais comment il a trouvé le temps, ni où il a trouvé la force, pour se consacrer à cette entreprise si lourde et la faire aboutir dans la forme splendide sous laquelle il l'a présentée au Congrès national il y a quelques jours ; car il est accablé de responsabilités si graves qu'elles feraient plier même les hommes de la plus ferme résolution, consumant ses nuits et ses jours, sans lui laisser aucun repos, ni le moindre repos à ceux qui travaillent étroitement à ses côtés.

Et malgré l'abondance de son travail, son poids écrasant, et son absorption de la plus grande partie de son temps, il a réussi — et je ne sais comment il y est parvenu — à trouver le loisir d'étudier la vie égyptienne sous tous ses aspects : à l'étudier à travers l'histoire du peuple égyptien, dans toute sa longueur, ses détours et sa complexité à travers de nombreuses époques ; à l'étudier dans son présent compliqué, accablé de problèmes de toute nature ; et à envisager, voire à réaliser, son avenir lointain, dont nous connaissons le commencement, même si nous ne pouvons en connaître les détails au fil des jours et des années à venir.

Et à en extraire ces vérités riches et brillantes qu'il a communiquées au peuple le soir du lundi dernier.

J'ai entendu la Charte lorsque le président l'a présentée au Congrès, et je l'ai lue par la suite, et j'avoue que je ne cesse guère de m'émerveiller de sa capacité, malgré l'étroitesse de son temps et la dispersion de ses forces, à la produire exactement comme il l'a présentée — claire et limpide, dépourvue de toute obscurité et de tout détour.

Ce n'est là qu'une réussite que Dieu lui a destinée, et je prie qu'Il lui en accorde de semblables dans tout ce qu'il entreprendra, en parole ou en action ; car lorsqu'il s'adresse à la vie du peuple, en parole ou en action, il ne pense pas à lui-même, ne se soucie ni de son propre effort, ni de sa propre force, ni de sa propre énergie ; il s'est entièrement voué à la patrie, et lui a voué son cœur et sa conscience, puisse donc Dieu le traiter

avec la même générosité qu'il traite ses concitoyens.

Et pourtant, je me demande, au sujet de cette étude splendide et profonde que le président a produite : est-ce véritablement une charte nationale, ou plutôt un traité détaillé, contenant tout ce dont on pourrait avoir besoin pour en extraire un résumé clair et limpide, que quiconque le lit ou l'entend puisse comprendre et s'approprier, sans avoir besoin de s'arrêter sur telle ou telle expression, ni de s'interroger sur le sens de telle ou telle phrase — un résumé qu'un lecteur pourrait lire, ou qu'un auditeur pourrait entendre, en un court moment ne dépassant pas, voire n'atteignant même pas, une heure.

Un tel résumé serait plus apte à atteindre les cœurs de tous les gens à la fois, qu'ils soient de haute culture, de culture moyenne, ou de ceux qui n'ont jamais eu la chance d'une véritable instruction.

Car j'avais imaginé que le président lirait la Charte au Congrès en une demi-heure, ou un peu plus, mais il lui a fallu six heures pour lire cette Charte.

Et je sais qu'il a été interrompu bien des fois par les applaudissements et les acclamations, mais je sais aussi que, lorsque je me suis moi-même mis à la lire, je n'en ai pas fini en une heure, ni en deux. Je dis cela sans vouloir dire que le texte présenté par le président était plus long qu'il ne l'aurait fallu — je suis au contraire plein d'admiration pour la concision que le président a su atteindre en disant, dans ce texte, tout ce qu'il a dit — mais une charte nationale adressée au peuple dans toutes ses diverses classes, et dans toutes leurs diverses mesures de savoir et de culture, devrait, à mon avis, être plus courte et plus accessible que cela.

Et tandis que je lisais ce texte, je me surpris à penser à l'un de ces ouvrages de philosophie politique et sociale que publient les philosophes et les hommes d'État éminents, destinés aux savants et aux gens de culture, et le Capital de Marx me vint à l'esprit plus d'une fois pendant cette lecture.

Ce texte est donc un message du président au peuple, dans lequel il pose les fondements de la vie qui devrait être — non pour le seul peuple égyptien, mais pour la nation arabe tout entière, et pour d'autres peuples qui aspirent au progrès et à une vie libre et digne, fondée sur la justice, la fraternité et l'égalité. Et de ce texte — qui est un programme philosophique détaillé — doit être tiré le programme condensé de la vie

égyptienne, que chacun puisse lire, comprendre, et accueillir de tout cœur et en toute conscience, sans peine ni effort. Si le Congrès avait suivi mon conseil, il aurait élu, parmi ses membres, une commission de spécialistes pour étudier ce programme en profondeur et en extraire le texte condensé auquel je fais allusion.

J'ai répondu à ce programme lorsque je l'ai entendu de la bouche du président, et ma réponse à celui-ci n'a fait que croître, ainsi que ma conviction et ma confiance en lui, lorsque j'en ai terminé la lecture par la suite. Et je ne me suis arrêté qu'à deux points qui n'ont pas pleinement apaisé mon esprit ; le premier est de nature purement historique, ne touchant ni le présent ni l'avenir, de sorte que le désaccord à son sujet n'est pas un désaccord sur le programme sur lequel le président souhaite fonder la vie égyptienne — c'était lorsque le président a parlé de ce que devinrent les affaires des partis politiques égyptiens après la revendication de l'indépendance au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Et tout ce que le président a dit de ces partis, de leurs désaccords, de leurs rivalités pour le pouvoir et de leur course effrénée vers lui, est incontestable, et il n'y a nul intérêt à en discuter ; mais le président a également parlé des intellectuels et de leur activité durant cette période entre les deux révolutions — la révolution de 1919 et la révolution actuelle — et il me semble qu'il ne leur a pas rendu une entière justice. Ils rejoignirent effectivement les partis, et se divisèrent comme se divisèrent ces partis, et gaspillèrent beaucoup de leurs efforts et de leur temps dans une politique stérile. Mais en même temps, tous ne succombèrent pas à la tentation, tous ne rivalisèrent pas pour le pouvoir, et tous leurs efforts ne furent pas stériles ; certains parmi eux accomplirent au contraire des efforts sincères dont les effets ont duré. Je ne doute pas que le président connaisse ces effets et ne les nie pas, car ces intellectuels, durant cette période, suscitèrent une renaissance intellectuelle et une activité de l'esprit qui ne sauraient être contestées ; ils éveillèrent le peuple et l'instruisirent par les livres qu'ils composèrent et la littérature qu'ils publièrent, voire par une grande partie de ce qu'ils écrivirent en matière politique ; ils furent le pilier de l'enseignement dans les écoles et les instituts de toute sorte ; ils portèrent les charges de l'université — voire des trois universités, l'université du Caire, l'université d'Alexandrie et l'université d'Ain Chams ; et ils formèrent des milliers et des milliers de jeunes gens qui, en ces jours mêmes, portent le poids de la vie, non seulement en Égypte mais dans d'autres pays arabes également. J'aurais

souhaité que le président leur accorde une certaine justice après avoir évoqué leur adhésion aux partis et leur entraînement par eux.

Voilà pour le premier point ; quant au second point où je me suis arrêté en entendant la Charte, c'est ce que le président a dit en parlant de la mission des universités. Il a affirmé — et il en a parfaitement le droit — que le savoir doit s'orienter vers la réforme et le progrès de la vie, mais il a dit : le savoir pour le savoir lui-même est une responsabilité dont notre capacité nationale, à ce stade, ne peut assumer les charges. Et je me suis arrêté à cette phrase, car je crois que le savoir pour le savoir lui-même est une charge que nous pouvons assumer à ce stade de l'évolution de notre vie. Car il appartient aux universités et aux instituts supérieurs de donner à la jeunesse une instruction saine et solide qui lui permette de porter les charges de la vie, de pénétrer ses problèmes, et de réformer et de faire progresser la vie ; mais si, parmi ces nombreux milliers d'étudiants, il s'en trouve un que l'amour du savoir ait tellement saisi qu'il veuille consacrer tout son cœur et son esprit à l'étude, et vouer sa vie entière à la recherche scientifique, alors nous ne devons pas l'en détourner, ni le tenter de se tourner plutôt vers le service pratique ; nous devons au contraire l'encourager de toutes nos forces à poursuivre son étude, son apprentissage, et l'approfondissement des vérités scientifiques, car c'est là l'un des meilleurs services que l'on puisse rendre aux peuples. Car qui sait — peut-être cet homme qui a voué sa vie entière au savoir et s'est donné tout entier à la recherche et à l'étude découvrira-t-il un jour quelque vérité scientifique qui remplira de connaissance et de lumière la vie autour de lui, et il se peut qu'elle ait le plus grand effet possible sur la réforme et le progrès du peuple, et de toute façon elle honore le peuple et élève son rang parmi les nations. Les talents sont une faveur que Dieu accorde à qui Il veut, et ceux qui les possèdent ne doivent être ni rejetés ni détournés, car chacun est préparé pour ce pour quoi il a été créé.

Et je suis, par ailleurs, confiant que ceux qui se consacreront entièrement au savoir et lui voueront leur vie entière ne seront jamais qu'une infime minorité — non seulement dans notre propre peuple, mais parmi tous les peuples de la terre.

Et j'ai mentionné ces deux points où je me suis arrêté pour une seule raison : c'est que le président lui-même affirme, dans la Charte, que la critique est l'une des nécessités d'une vie en plein essor.

Et par-delà cela, je ne sais comment féliciter le président de cette splendide réussite ; tout ce que je possède est de demander à Dieu, sincèrement, de lui accorder le semblable de cette réussite dans tout ce qu'il entreprendra, dans quelque effort qu'il fasse pour le progrès du peuple et l'élévation du rang de la patrie.